

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

le 11 décembre 2023, à Tournon-sur-Rhône

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membre présents : 40

Nombre de membres représentés : 1

Le quorum de 17 membres étant atteint (un tiers des membres), l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Bilan sur l'activité des élus
- Bilan financier et prévisionnel 2024
- Modifications statutaires
- Composition du bureau
- Prochains événements
- La Commune de Tournon n°2

La séance a débuté à 19h15

Sont désignés co-présidents de séance Marina VECINA Marina et Vincent BOSC

Est désigné secrétaire de séance Pierre GUICHARD

Rapport moral et bilan de l'activité des élus TEC

Présenté par Pierre Guichard

- 5 années d'existence, 3 ans sous forme associative
- Seul groupe d'opposition et d'alternative au sein du Conseil municipal (voir ci-après)
- Réussite du festival Comm'un printemps en 2023 (CUP23), 2ème édition, avec plus de 2000 participants
- La chorale, rebaptisée « Le chant des possibles » en répétition 2 fois par mois environ (semaines impaires au Modul'R) et en représentation dès que les luttes l'exigent
- Poursuite et succès des séances de la CinémaTEC (5 séances)
- Solidarité sur le territoire avec le mouvement social contre la réforme des retraites (avec l'organisation d'une rencontre débat, le 16 février, sur les conséquences locales de la réforme)
- Une campagne pour donner à voir le bilan de mi-mandat de TEC (campagne de presse, série de réunions publiques en plein air et diffusion de La Commune dans les boîtes aux lettres tournonaises)
- Un bulletin engagé « La Commune de Tournon » dont le numéro 1 est diffusé dans les boîtes aux lettres depuis cet été
- Des canaux de communication multiples (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information numérique, presse...)
- Une formation en 6 temps sur la démocratie participative suivie par Marina Vecina et Vincent Bosc, avec d'autres binômes issus de collectifs participatifs, auprès de Tristan Rechid (co initiateur de l'aventure municipale de Saillans)
- Un atelier de travail du bureau sur la définition de la raison d'être de TEC, avec l'accompagnement de Mathilde Legros (adhérente TEC et formatrice)

- L'engagement du travail sur la mise à jour du projet municipal de Tournon en commun en vue des élections municipales de 2026, par un premier temps d'échanges avec membres et sympathisants du collectif tenu le 16 novembre (anticipation pour construire un projet solide et prêt à l'emploi avec les enjeux de la représentativité et la diversité des points de vues et d'une méthode de travail efficace)
- Une nouvelle élue en 2023 : Dominique LEPAGE en remplacement de Laurent DANDRES, avec Pierre GUICHARD, Michèle VICTORY, Etienne GUILLERMAZ, Lyliane BURGUNDER et Geoffrey MARÉCHAL
- 8 séances du Conseil municipal en 2023 et des dizaines de réunions de commissions thématiques
- Avec le soutien du collectif, publication d'un bilan de mi-mandat à travers le premier numéro de « La Commune de Tournon »

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier

Présenté par Pierre Guichard

Dépenses	Montants en euros	Recettes	Montants en euros
	2023 (rappel)		2023 (rappel)
Communication	769 €	Adhésions	730 €
Banque et assurance	338 €	Dons	
CinémaTEC	180 €		
Fournitures	153 €		
Formation	100 €		
Dons	750 €		
Divers	60 €		
Fonctionnement - Sous-tc	2 350 €	Fonctionnement - Sous-tc	730 €
CUP22 - Prestations	586 €	CUP22 - Rbst Pole emploi	307 €
CUP23 - Communication	1 423 €	CUP23 - Animations	1 253 €
CUP23 - Fournitures	7 443 €	CUP23 - Billetterie	6 707 €
CUP23 - Logistique	1 338 €	CUP23 - Buvette	13 658 €
CUP23 - Prestations	7 551 €	CUP23 - Partenariats	1 373 €
CUP - Sous-total	18 341 €	CUP - Sous-total	23 297 €
TOTAL	20 691 €	TOTAL	24 027 €

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Le bureau propose de maintenir le montant de la cotisation à 10 € pour l'année 2024.

Le montant de la cotisation est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Les membres sont invités à se mettre à jour de leurs cotisations pour 2024 dès à présent.

Budget prévisionnel

Présenté par Pierre Guichard

Dépenses	Montants en euros		Recettes	Montants en euros	
	2023 (rappel)	2024		2023 (rappel)	2024
Communication	769 €	1 200 €	Adhésions	730 €	800 €
Banque et assurance	338 €	400 €	Dons		200 €
CinémaTEC	180 €	200 €			
Fournitures	153 €	200 €			
Formation	100 €	0 €			
Dons	750 €	0 €			
Divers	60 €	163 €			
Fonctionnement - Sous-total	2 350 €	2 163 €		730 €	1 000 €
CUP22 - Prestations	586 €	0 €	CUP22 - Rbst Pole emploi	307 €	0 €
CUP23 - Communication	1 423 €	0 €	CUP23 - Animations	1 253 €	0 €
CUP23 - Fournitures	7 443 €	0 €	CUP23 - Billetterie	6 707 €	0 €
CUP23 - Logistique	1 338 €	0 €	CUP23 - Buvette	13 658 €	0 €
CUP23 - Prestations	7 551 €	0 €	CUP23 - Partenariats	1 373 €	0 €
CUP24 - Communication		2 000 €	CUP24 - Animations		2 000 €
CUP24 - Fournitures		7 000 €	CUP24 - Billetterie		6 000 €
CUP24 - Logistique		2 000 €	CUP24 - Buvette		12 000 €
CUP24 - Prestations		8 000 €	CUP24 - Partenariats		0 €
CUP - Sous-total	18 341 €	19 000 €	CUP - Sous-total	23 297 €	20 000 €
Concert - Communication		200 €	Concert - Billetterie		3000
Concert - Fournitures		1 150 €	Concert - Buvette		2200
Concert - Logistique		710 €			
Concert - Prestations		2 323 €			
Concert - Dons aux associations		654 €			
Concert solidaire - Sous-total		5 037 €	Concert solidaire - Sous-total		5 200 €
TOTAL	20 691 €	26 200 €	TOTAL	24 027 €	26 200 €

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Modifications statutaires

Objet des modifications :

- Composition de l'association : adhésion uniquement des personnes physiques
- Admission : seuil d'âge pour l'adhésion fixée à 15 ans
- Radiation : radiation pour non paiement de la cotisation annuelle, deux années de suite
- Trésorerie : trésorier.ère , éventuellement le/la trésorier.e adjoint.e, et les coprésident.e.s désignés pour avoir pouvoir sur les comptes bancaires de l'association.
- Bureau (désignation, effectif et composition) : désignation par l'Assemblée générale, de 6 membres au minimum à 12 membres au maximum, en veillant aux principes de parité femmes-hommes, de renouvellement et de diversité, dont deux coprésident.e.s, d'un.e secrétaire général.e / porte-parole et d'un.e trésorier.ère (des fonctions supplémentaires peuvent être définies en fonction des besoins de l'association)
- Assemblée générale : 3 mois d'ancienneté requis pour être admis au vote

- Indemnités et remboursements : rappel sur la gratuité et le caractère bénévole des fonctions, remboursement des frais conditionnés par la présentation des justificatifs et par l'accord du bureau, rapport annuel (lors de l'Assemblée générale) sur les remboursements effectués

Voir projet de statuts modifiés en pièce jointe.

Les statuts modifiés sont adoptés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Composition du bureau (dirigeants de l'association)

Les membres sortants sont remerciés pour leur investissement pendant leur mandat : Michel Morillas, Geoffrey Maréchal, Amélia Martin, Gérard Bankhalter

Sont élus pour composer le bureau :

- Marina VECINA, co-présidente, **à l'unanimité**
- Vincent BOSCH, co-président, **à l'unanimité**
- Marie-Noëlle PRUNEL, co-trésorière, **à l'unanimité**
- Rodolphe ORIOL, co-trésorier, **à l'unanimité**
- Pierre GUICHARD, secrétaire général, **à l'unanimité**
- Amandine ESCHASSERIEAU, dirigeante, **à l'unanimité**
- Quentin FAURE, dirigeant, **à l'unanimité**
- Dominique LEPAGE, dirigeante, **à l'unanimité**
- Jean FANTINI, dirigeant, **à l'unanimité**
- Mathilde LEGROS, dirigeante, **à l'unanimité**
- Etienne GUILLERMAZ, dirigeant, **à l'unanimité**
- Émilie ADAM, dirigeante, **à l'unanimité**

Prochains évènements

- Samedi 16 décembre 2023 à Tain : concert de Noël solidaire avec Les Ardéchois, co-organisé par TOURNON EN COMMUN
- Semaine du 29 avril 2024 : Comm'un Printemps 2024 (CUP24), programme en construction
- Retour de la CinémaTEC début 2024
- Une plénière du collectif avant l'été

La Commune de Tournon n°2

Un bon accueil et de bons retours pour le numéro 1 (été 2023, 4 pages).

Pour le numéro 2 : un format réduit (coût), objectif d'une diffusion en mars 2024, avant CUP24.

Les membres du collectif sont appelés à proposer leurs contributions pour ce nouveau numéro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Signature de la co-présidente



Signature du co-président



Signature du secrétaire

